

Sites Natura 2000 « Camargue »

ZSC FR 9301592 - ZPS FR 9310019

Compte rendu du Comité de Pilotage des sites Natura 2000 « Camargue »

Du Jeudi 28 Août 2025, en salle Galleron aux Saintes-Maries-de-la-Mer (13)

Personnes présentes (classées par ordre alphabétique) :

BALGUERIE-RAULET Catherine	Mairie d'Arles
BAURY Claude	Chambre d'Agriculture 13
BENOIT Jean-Claude	Prud'homie de Martigues
BERTHOUD Chloé	Parc naturel régional de Camargue
BONHOMME MAZEL Isabelle	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 13
BOUREUX Emma	Office Français de la Biodiversité
BRAVO Charles	Parc naturel régional de Camargue
CHAMPAGNON Jocelyn	Tour du Valat
CLAUDIUS-PETIT Anne	Région Sud / Parc naturel régional de Camargue
CLEMENT François	Centre Français du Riz / Syndicat des Riziculteurs de France et Filière
CONTRERAS Marie-Christine	Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer
CRESTEY Alexandre	Parc naturel régional de Camargue
DELALIX Laure	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles
DE SAMBUCY Nicolas	Chambre d'Agriculture 13
GALEWSKI Thomas	Tour du Valat
GORCE Magali	Parc naturel régional de Camargue
GOUZE Emma	EDF power solutions - Provence Grand Large
GROSSET André	Préfecture maritime
HUOT Louise	Office National des Forêts
KIRAMARIOS Sandrine	Mairie de Port-Saint-Louis-du-Rhône
LAFOURNIERE Léa	Syndicat Mixte Camargue Gardoise
LAJOUX Clément	Chambre d'Agriculture 13 / Jeunes Agriculteurs 13
LEROUX Alison	Syndicat Mixte des nappes de la Crau
LIRON Flore	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Rhône-Pays d'Arles
MANAUD Clothilde	Association de la Maison du Cheval Camargue
MAROBIN-LOUCHE Delphine	Parc naturel régional de Camargue
MENGARELLI Julie	Parc naturel régional de Camargue
PEREIRA Gustave	Conseil Départemental 13
RAVIOL Pierre	Mairie d'Arles
ROUX Thomas	Conseil Départemental 13
SARGIAN Peggy	Office Français de la Biodiversité

SERRA Marie-Claude
TARDY Céline
TETREL Claire
TRUDELLE Laurène
VERUNI Jean-Antoine

ZAMBLERA Maïlys

Conservatoire du Littoral
MIRACETI
Office Français de la Biodiversité
MIRACETI
Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches
en mer
Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement PACA

Personnes excusées (classées par ordre alphabétique) :

IZZO-ALASTRA Sandra	Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions
AUSTRUY Annabelle	Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions
BELLAN-SANTINI Denise	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
BUCHET Laura	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins PACA
DAMIER Elodie	Office Français de la Biodiversité
DELABALLE Mélanie	Région Sud
DONADILLE Liséa	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Rhône-Pays d'Arles
GIRET Sylvie	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 13
GRILLAS Patrick	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
JUVENAL Thibault	Chambre d'Agriculture 13
LENGLET Cécile	Madame La Sous-préfète de l'Arrondissement d'Arles
LOMBARDINI Katia	Tour du Valat
MAILHAN Claire	AOP Taureaux Camargue
MAILHAN Jacques	Chambre d'Agriculture 13
MATHEVON Barbara	MIRACETI
PEGUIN Marion	Conservatoire du Littoral
TERRIER Isabelle	Office Français de la Biodiversité
THIBAUT Marc	Tour du Valat
ZYS Cécile	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Ordre du jour :

1. Le réseau Natura 2000 et les missions de l'animateur
2. Natura 2000 au sein du delta
3. Focus sur la Dotation biodiversité
4. Coup d'œil sur la période 2025 - 2027
5. Bilan de l'animation depuis Septembre 2024
 - Bilan du suivi sur le Grand dauphin en Camargue
 - Focus sur le parc éolien PGL

L'animateur des sites Natura 2000 « Camargue » : **Alexandre CRESTEY** se présente et introduit la séance en donnant la parole aux Présidents du COPIL ainsi qu'à la Présidente du Parc naturel régional de Camargue.

La nécessité d'une co-présidence est rappelée du fait que le site inclut une partie marine et une partie terrestre. Cette co-présidence est tenue par Mr **Pierre RAVIOL**, élu à la Mairie d'Arles et Mr Le Préfet Maritime, représenté par Mr **André GROSSET**. Le choix d'une co-présidence tournante entre les élus des trois communes des sites est également rappelé.

Pierre RAVIOL prend la parole en premier en rappelant le rôle important de Natura 2000 pour le territoire. Il poursuit en rappelant la co-présidence tournante décidée lors du dernier COPIL et transmet donc la co-présidence à Mme **Marie-Christine CONTRERAS**, élue à la Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Marie-Christine CONTRERAS prend à son tour la parole en accueillant les participants du COPIL sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer.

André GROSSET prend également la parole en rappelant l'implication du Préfet maritime sur la préservation du milieu marin en particulier en Camargue où les sites Natura 2000 présentent des enjeux forts. Il présente également différentes actions menées par les services de la Préfecture maritime pour la préservation du milieu marin via des arrêtés préfectoraux (protection herbiers de posidonie, réglementation sur l'approche des mammifères marins, les courses de jet-ski, les nuisances sonores et la pollution lumineuse). Il rappelle enfin l'engagement et le soutien aux actions du Parc en mer notamment au travers d'une convention qui lie l'Etat et le Parc.

Mme La Présidente du Parc, **Anne CLAUDIUS-PETIT**, prend à son tour la parole en rappelant l'importance des instances Natura 2000 comme les COPILs. Elle rappelle la richesse de la Région Sud notamment en terme de surfaces couvertes par le réseau Natura 2000. Le renouvellement de la charte du Parc en cours est également abordé en rappelant l'importance de la mobilisation de chacun dans ce processus de concertation.

Après une présentation de l'ordre du jour, les différentes parties sont abordées successivement avec un temps d'échange entre chaque section.

1. Le réseau Natura 2000 et les missions de l'animateur

L'animateur rappelle les fondements de Natura 2000 ainsi que quelques chiffres à l'échelle de la France métropolitaine et de la Région Sud. Il détaille ensuite la mission de l'animateur qui est de mettre en œuvre le Document d'Objectifs par deux moyens principaux qui sont la concertation et la contractualisation. L'accent est mis sur le fait que le réseau Natura 2000 a pour objectif d'« Assurer la survie à long terme des espèces et des

habitats naturels particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation, en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles locales ».

Nicolas DE SAMBUCY demande les zones couvertes par Natura 2000 dans les autres pays européens. **Alexandre CRESTEY** répond que la France est un peu en dessous de la moyenne qui est d'environ 19%.

2. Natura 2000 au sein du delta

Dans le but de traiter au mieux cette partie, un tour de table est effectué en demandant à chaque personne présente de donner un mot ou une phrase qui « caractérise les sites Natura 2000 Camargue ». Voici ci-dessous les mentions évoquées :

Interfaces et enjeux terre-mer / lourdeurs administratives / agriculture / complexité des milieux / richesses biologiques / lien entre biodiversité et activités socio-éco / site important pour les oiseaux / volet réglementaire à préciser / enjeux spécifiques au delta / patrimoines humains / partenaire / contraintes / richesses et complexité de la Camargue / lien Homme-nature / interconnexions Rhône-Camargue / échanges / attachements.

Alexandre CRESTEY poursuit en donnant quelques informations générales sur le site, sa superficie, les communes qu'il comporte, son périmètre actuel. Il insiste également sur le fait que le volet marin du DOCOB a été finalisé et validé par arrêté préfectoral en date du 13 février 2024 et qu'un processus de modification des périmètres est en cours.

L'animateur présente par la suite la richesse naturelle du delta camarguais en énumérant les différents habitats et espèces d'intérêt communautaire qui ont justifié la création de ces sites.

3. Focus sur la Dotation Biodiversité

Alexandre CRESTEY présente le principe et l'objectif de la Dotation biodiversité qui est nommée depuis 2024 comme la Dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales. L'historique de cette dotation est rappelé ainsi que les montants nationaux accordés chaque année aux communes des sites Natura 2000 « Camargue ».

Pour l'année 2025, uniquement la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer perçoit cette dotation avec un montant de 100 000€, somme qui constitue le plafond de cette dotation.

Les changements intervenus depuis l'année 2024 concernant cette dotation sont également expliqués, ils concernent principalement la modification des critères d'éligibilité, l'extension de cette dotation à de nouvelles zones, la disparition du critère de population et l'apparition des coefficients de pondération.

Fait principal à retenir, cette dotation est réservée uniquement aux communes rurales au regard du classement de l'INSEE, c'est-à-dire les communes classées dans les trois catégories suivantes :

- les « bourgs ruraux »
- le « rural à habitat dispersé »
- le « rural à habitat très dispersé »

Une carte en ligne permet d'identifier facilement le classement des communes, disponible au lien suivant : [https://statistiques-](https://statistiques-locales.insee.fr/#bbox=319365,5520248,341830,195950&c=indicator&i=grille_densite.degre_densite&t=A01&view=map1)

[locales.insee.fr/#bbox=319365,5520248,341830,195950&c=indicator&i=grille_densite.degre_densite&t=A01&view=map1](https://statistiques-locales.insee.fr/#bbox=319365,5520248,341830,195950&c=indicator&i=grille_densite.degre_densite&t=A01&view=map1).

Pierre RAVIOL et **Catherine BALGUERIE-RAULET** interviennent en regrettant que Arles ne soit pas classé comme commune rurale notamment au regard du fort pourcentage de zones rurales sur son territoire.

Anne CLAUDIUS-PETIT précise que cette dotation est assez récente et qu'elle est en augmentation au niveau des montants accordés.

Maïlys ZAMBLERA soulève également le point que si les aides directes (de la part de l'Etat) aux communes semblent augmenter via la dotation biodiversité, ce n'est pas le cas pour les aides auprès d'autres organismes comme les CEN par exemple.

Marie-Christine CONTRERAS précise que les fonds perçus dans le cadre de cette dotation ont été utilisés pour restaurer le fonctionnement hydraulique sur différents secteurs de la commune dans le but d'assurer un meilleur apport d'eau douce.

4. Coup d'œil sur la période 2025-2027

L'animateur précise le contexte de Natura 2000 qui fonctionne en convention d'animation de 3 ans. Les éléments inscrits dans la convention d'animation 2025-2027 sont présentés (dépenses de rémunération, prestations de services et coûts indirects). Il est également précisé que cette convention est en attente de signature après validation des services de la Région qui aura lieu en octobre 2025.

5. Bilan de l'animation depuis septembre 2024

Cette partie se divise en 5 sous-parties permettant de présenter au mieux les actions réalisées et à réaliser en fonction des différentes missions de l'animateur Natura 2000.

5.1. Inventaires et suivis scientifiques

Alexandre CRESTEY commence cette partie bilan en présentant la partie « Inventaires et suivis scientifiques ». Cette partie traite des suivis en régie réalisés sur la partie terrestre et marine. Deux focus sont également présentés : Un pré-bilan du stage de Chloé Berthoud sur le Crabe bleu et un bilan du suivi du Grand dauphin en Camargue.

- Concernant les suivis en régie, **Alexandre CRESTEY** évoque dans un premier temps les suivis réalisés sur la partie terrestre (ornitho, chiro, loutre/castor, déchets et EEE). Un point spécifique est abordé concernant une station d'ambrosie à épis lisse qui a été arrachée sur la plage du Grand radeau. **Nicolas DE SAMBUCY** demande comment cette espèce est arrivée ? L'animateur répond qu'en général c'est le transport de graines via des activités humaines qui propagent la plante mais que vu la situation géographique il y a de grandes chances que les graines aient été apportées par le vent. **Pierre RAVIOL** demande ce qu'il en est de l'herbe à alligator ? **Alexandre CRESTEY** répond que des suivis sont toujours réalisés pour chercher de nouvelles stations et déterminer une évolution de l'espèce via des cartographies.

La présentation des suivis en régie se poursuit avec un focus sur les actions réalisées sur la partie marine (ornitho, Grand dauphin, cantonnement, fréquentation et sensibilisation). Un point est également fait sur les pontes de Tortue caouanne. Cette espèce est de plus en plus présente en Méditerranée française et des pontes sont aperçus chaque année. En Camargue, pour la première fois une ponte de cette espèce a été constatée le 15 juillet sur la plage Napoléon mais suite à un coup de mer fin août, le nid a été inondé conduisant ainsi à l'échec de la reproduction.

- Pour compléter les informations sur la problématique du Crabe bleu, **Chloé BERTHOUD** fait un point sur les premiers résultats de son stage qui avait pour objectif de déterminer la répartition de l'espèce en

Camargue. Elle précise que le travail a été divisé en deux parties, dans un premier temps un suivi biométrique après récolte des individus et dans un second temps un suivi larvaire réalisé à l'aide de collecteurs (fleurs de douche) disposés dans différents secteurs. Les premiers résultats montrent qu'il y a un impact de la salinité sur le sex-ratio et sur le taux de maturité. Les études larvaires montrent également la présence de larves à Beauduc. **Nicolas DE SAMBUCY** demande quels sont les prédateurs de l'espèce ? **Chloé BERTHOUD** répond que c'est principalement le goéland leucophaea et le poulpe mais également certains poissons quand les crabes sont au stade juvénile. Elle précise également qu'une filière de valorisation (consommation) est en place mais que le but réside dans le fait qu'elle ne devienne pas pérenne pour ne pas dépendre de cette espèce. **Delphine MAROBIN** précise que différentes populations sont présentes en Méditerranée notamment dans le delta de l'Ebre, en Tunisie et en Italie et que les populations sont en expansion. **Jean-Claude BENOIT** précise qu'il y a de nombreuses captures mais quasiment que des femelles qui ont déjà pondues. Il précise également que cette espèce se concentre à l'embouchure du Rhône et qu'elle ne remonte pas beaucoup dans le fleuve.

- Un focus est également présenté par **Delphine MAROBIN** sur le bilan du suivi du Grand dauphin en Camargue entre 2021 et 2025. Ce bilan est présenté à deux voix (Delphine Marobin et Léna Collet) à l'aide d'une vidéo enregistrée. Vous pouvez retrouver cette vidéo ainsi que le rapport final au lien suivant :

<https://pnr-camargue.n2000.fr/actualites/rapport-final-suivi-du-grand-dauphin-en-camargue-janvier-2021-juin-2025>

A la suite de la vidéo, **Delphine MAROBIN** précise que cette année dans le cadre des suivis ornitho, une seule observation de Grand dauphin a été réalisée. **Jean-Claude BENOIT** appuie également en précisant que la présence des dauphins a un impact sur les populations de poissons (prise de poissons dans les filets de pêche par les dauphins) et qu'il n'y a pas eu beaucoup d'observations cette année.

Sandrine KIRAMARIOS souligne à l'inverse que cette année de nombreuses observations de cette espèce sont relatées dans l'Anse de Carteau en limite des darses du Grand Port.

Jocelyn CHAMPAGNON demande qui est animateur des sites Natura 2000 en mer pour le Grand dauphin (ZSC) ?

Peggy SARGIAN répond que différents sites sont en cours de création et que pour l'instant c'est la délégation de façade de l'OFB qui est opérateur pour l'élaboration des DOCOB.

5.2. Gestion et contractualisation

Alexandre CRESTEY indique que la gestion et la contractualisation sont des outils de Natura 2000 pour inclure et impliquer les différents acteurs de l'environnement et les gestionnaires notamment les propriétaires dans des actions sur le site.

Contrats Natura 2000

Alexandre CRESTEY présente les trois contrats en cours qui ont été validés par convention en décembre 2024 et qui sont financés à l'aide de fonds 100% Région. Il présente également trois nouveaux projets de contrats qui ont été acceptés techniquement et qui seront soumis aux votes des élus de la Région en octobre 2025. Il est également précisé que ces contrats ont pour objectif transversal de restaurer la fonctionnalité hydraulique pour permettre l'apport d'eau douce dans le delta.

Contrats agricoles (MAEC)

Dans le but de rappeler le contexte, **Alexandre CRESTEY** présente le cadre et le contexte des MAEC à l'échelle nationale. Un retour sur l'année 2023 est par la suite présenté, en abordant notamment les financements réduits de la DRAAF qui ont conduit à n'ouvrir que 8 mesures prioritaires à l'échelle de la Camargue. Le plafond

des mesures ainsi que les critères de priorisation sont également abordés. Les changements concernant l'année 2024 sont également évoqués avec l'ouverture de 22 mesures et notamment les mesures Haies et Fossés très attendues mais également l'organisation des formations. Une partie bilan est enfin présentée de manière à traiter les deux premières années d'engagement (2023 et 2024). Ces chiffres révèlent qu'un total de 184 exploitations ont bénéficié des MAEC en Camargue, les surfaces engagées ainsi que les montants financiers sont également présentés pour chaque mesure.

A la suite de ce bilan, **Pierre RAVIOL** regrette que les plafonds et les fonds accordés pour cette campagne MAEC ne soit pas plus élevés. **François CLEMENT** appuie ces propos et précise à son tour que compte tenu des enjeux du territoire camarguais, les montants alloués aux MAEC sont faibles et ne permettent pas de réel changement de pratiques. **Léa LAFOURNIERE** complète en précisant que dans le Gard les plafonds sont plus bas (7 500€ pour les éleveurs et 10 000€ pour les riziculteurs), elle précise également qu'une harmonisation la plus complète possible a été réalisée entre les deux territoires (Bouches-du-Rhône et Gard). **Nicolas DE SAMBUCY** demande si les MAEC sont cumulables avec le bio ? L'animateur répond que non. **Nicolas DE SAMBUCY** souligne également les difficultés pour obtenir les financements liés à ces MAEC.

5.3. Evaluation des incidences

Alexandre CRESTEY présente le troisième axe de travail à savoir les évaluations d'incidences. Le contexte pour de telles évaluations est rappelé et une liste non exhaustive de manifestations/actions ayant fait l'objet de ces évaluations est présentée.

A la suite de cette présentation, un focus sur le parc éolien Provence Grand Large est réalisé par **Emma GOUZE**. Vous pouvez retrouver la présentation de ce focus en Annexe au lien suivant :

<https://pnr-camargue.n2000.fr/natura-2000-et-vous/ressources-natura-2000/ressource-sites-camargue>

5.4. Communication et sensibilisation

Différentes actions de communication, information et sensibilisation mises en place depuis Septembre 2024 sont présentées dans cette partie par **Alexandre CRESTEY**. Diverses actions visant les scolaires et le grand public sont présentées et mises en avant tant sur la partie marine que terrestre. La présence de divers articles sur la page Facebook du Parc et le site internet des sites Natura 2000 est également mentionnée.

Pour consulter le site internet, rendez-vous au lien suivant : <https://pnr-camargue.n2000.fr/>

Alexandre CRESTEY poursuit la présentation de cet axe en abordant spécifiquement quatre outils de communication réalisés à l'automne/hiver 2024 :

- Une plaquette de présentation des sites Natura 2000 « Camargue »
- Un poster de présentation des haies en Camargue
- 5 panneaux d'informations sur les sites Natura 2000 « Camargue »
- 4 kakémonos visant la présentation du réseau Natura 2000 et des sites « Camargue »

5.5. Synthèse de l'animation 2024

Cette dernière partie vient présenter la répartition du temps de travail selon les 6 grandes missions de l'animateur Natura 2000 pour l'année 2024.

Alexandre CRESTEY souligne le fait que seulement 1 ETP a été présent pour animer les sites Natura 2000 « Camargue » en 2024. Il précise également les actions faisant référence à l'axe Gouvernance et Financier et justifie le temps accordé à ces missions notamment par la préparation de l'animation 2025-2027, les demandes

de paiement et l'ingénierie financière. Une comparaison est faite avec l'année 2022 et 2023 qui montre une augmentation du temps de travail pour les volets « Communication » et « Suivis et études scientifiques ».

Un focus sur le renouvellement de la charte du Parc est également réalisé car l'animateur a consacré environ 10 jours de travail à cette mission. Il fait état de l'avancement de ce processus en indiquant que des ateliers thématiques vont être organisés durant l'hiver pour co-construire le projet de charte avec les acteurs du territoire.

En l'absence de question, **Alexandre CRESTEY** remercie les participants pour leur implication dans la vie des sites Natura 2000 et clôture la séance.